Martigny, lundi 13 octobre 1941. **81me année.** *No 119.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 9.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 13.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 17.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX **II c 58**
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 ≺ ANNONCES ≻ Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm. ligne 2 colonnes / 81 mm.
8 ct. CANTON 20 ct.
10 ct. SUISSE 30 ct.
10 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX **II c 485**

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

La Foire Suisse de *Lugano*

(Correspondance particulière)

Lugano, 8 octobre 1941.

C'est la huitième fois, depuis 1933, que Lugano organise sa Foire. Il y a lieu de rappeler cependant que la Foire de Lugano était déjà au IXe siècle la plus importante de l'Italie et qu'elle s'est maintenue jusqu'au début du dernier siècle, de sorte qu'on peut à juste titre attribuer aux Foires de Lugano un passé millénaire. Au début, la nouvelle Foire de Lugano n'avait qu'un caractère cantonal. Depuis 1937 elle a obtenu la reconnaissance officielle comme « Foire suisse », de sorte qu'actuellement les trois régions linguistiques ont chacune leur foire : Lausanne, Bâle et Lugano.

La Foire a ouvert ses portes le 5 octobre. Le nombre des exposants et l'affluence des visiteurs dès le premier jour ont fourni la preuve de l'intérêt grandissant d'année en année que cette manifestation tessinoise rencontre dans toute la Suisse. L'année dernière il y avait 279 exposants, cette année leur nombre est de 333. Le terrain occupé par les constructions de l'exposition est de 8884 mètres carrés. Seul le cinquième des exposants est formé de Tessinois, ce qui montre qu'il s'agit bel et bien d'une exposition représentant les produits de toutes les régions de la Suisse. L'inauguration officielle de la Foire a eu lieu le 6 octobre, en présence de M. Celio, le conseiller fédéral tessinois.

La Foire de Lugano est une belle affirmation d'optimisme de la part d'une population qui met tout en œuvre pour résister à la crise. C'est l'expression d'une volonté constructive dans un monde dominé par la destruction. Toutefois, les manifestations de Lugano portent l'empreinte des préoccupations graves de notre époque. Selon la tradition, un cortège a été organisé le jour de l'inauguration : autrefois ce cortège s'appelait la « Fête des vendanges » ; cette année, les organisateurs ont imposé aux participants le thème : *« Patrie et travail »*. Il nous paraît que ces deux termes pourraient être employés pour caractériser toutes les manifestations et toutes les festivités de Lugano. Inquiétude pour le sort du pays, affirmation de la fidélité inébranlable de ses fils, volonté de servir la patrie soit en portant les armes pour la défendre, soit en maniant l'outil ou en conduisant la charrue pour assurer sa durée, son avenir. A côté des stands commerciaux et industriels montrant la riche variété des produits de l'effort conjugué du capital et du travail, se trouvent les échoppes des artisans, travaillant la paille, le jonc, le bois, le fer, cette classe d'ouvriers aux vieilles traditions, parmi lesquels se trouvent de véritables artistes et qui, n'en déplaise aux marxistes, ne veulent pas disparaître, ni capituler devant la grande industrie. D'ailleurs, l'Etat tessinois, comme le gouvernement de plusieurs cantons, leur vient en aide ; il a créé, déjà depuis des années, une Centrale cantonale du travail à domicile pour écouler à des prix raisonnables les objets fabriqués par les artisans, et pour les organiser s'il le faut dans des ateliers, comme cela a été fait dans le Val d'Onsernone pour le tressage de la paille. Mais la dureté des temps apparaît clairement quand on visite les stands — des modèles d'organisation — de l'Office fédéral de l'alimentation et de l'Office fédéral de l'Economie de guerre. Tableaux, gravures en couleurs, statistiques nous montrent l'extension de la superficie des champs en Suisse, démontrent la nécessité d'appliquer le plan Walhen et contiennent les conseils les plus compétents pour permettre aux ménagères l'utilisation la plus judicieuse des aliments dont nous disposons et la manière la meilleure pour les conserver. Toute une salle est consacrée à la démonstration de l'importance de ne gaspiller aucune matière première ni aucun déchet.

Donnez-nous votre fer, nous payons rubis sur l'ongle, dit une inscription à l'entrée de la salle. Les autorités cantonales du Tessin sont représentées cette année à l'exposition par le stand du Département de justice et de l'hygiène, et la ville de Lugano par les services des jardins, du gaz et de l'électricité. La reconstruction, en miniature, des conduites d'eau, des forces motrices et d'une ligne de chemin de fer où circule un véritable petit train, a beaucoup de spectateurs et pas uniquement des enfants. Mentionnons aussi les œuvres sociales : le stand des objets fabriqués par des soldats malades, le stand de la Croix-Rouge et l'exposition de l'Hospice tessinois des enfants délicats à Sorengo. Toutefois, il ne faudrait pas penser que les préoccupations graves et la nécessité de chercher avant tout la réalisation d'économies aient banni de l'enceinte de la Foire l'amour et le culte du beau. Le beau apparaît partout, à côté de l'utile. Il apparaît d'abord dans la construction même du bâtiment, aux lignes simples mais harmonieuses, dans les décorations des salles, dans le goût avec lequel la plupart des exposants présentent leur marchandise au public. Il apparaît aussi dans l'Exposition des Beaux Arts annexé à la Foire et qui témoigne du niveau élevé des œuvres des peintres et sculpteurs tessinois. Le beau apparaît enfin dans le magnifique Festival intitulé « Vie tessinoise », spectacle symbolique représenté à l'occasion du 650e anniversaire de la Confédération. Le Festival comprend trois tableaux : le respect du pain, la défense du pays, et la foi dans l'avenir de la patrie. Le texte du Festival est l'œuvre de la Radio della Svizzera italiana ; la musique est d'Otmar Nussio, qui a dirigé lui-même l'orchestre ; le metteur en scène a été Armando Bossi ; la chorégraphie a été organisée par Mlle Ada Franellich. Par la beauté de son langage, par les qualités remarquables de sa musique, par l'art raffiné qui a présidé au choix des costumes, par l'harmonie, le rythme et la puissance des scènes chorégraphiques, le Festival patriotique a exercé une profonde impression sur les spectateurs.

Oeuvre de persévérance, la Foire de Lugano nous donne une leçon. Elle a été formulée par le conseiller fédéral Celio, dans le discours qu'il a prononcé le jour de l'inauguration. C'est bien, disait-il, que des citoyens examinent dès maintenant sur quelles bases pourrait-on construire la société de demain. Mais pour le moment il s'agit avant tout d'assurer au peuple les deux grands bienfaits : la liberté et la vie. « Aux vœux des rénovateurs s'opposent les efforts des réalisateurs ». La Foire de Lugano montre les réalisateurs à l'œuvre.

André de Maday.

Croquis valaisan

Ravoire

Ravoire sur Martigny est un coin charmant qui connaît le privilège de jouir du soleil dès les premières heures du jour, tandis que la plaine est encore noyée dans l'ombre. J'y suis allé, l'autre dimanche, en gravissant le chemin dit des «Tsablets » qui part de Plan-Cerisier et qui monte assez raide dans la montagne, mais où l'on découvre des sous-bois d'une tendre douceur et d'une réelle beauté. Les ors des feuilles du vignoble et des arbres y créent une symphonie vibrante de couleurs et les grappes de raisins apparaissent, au passage, belles et tentatrices... Ensuite, il est doux de s'attabler au belvédère de la Poste, pour y calmer son appétit par de la viande salée ou sa soif par le fendant, délicieux et tonique, lorsqu'il reste naturel !

Il faut partir, continuer sa route et se laisser guider par la fantaisie. Il n'est pas nécessaire d'emprunter les chemins classiques. N'est-il pas préférable de muser sur les sentiers passant aux lieux dits « La Bourro » ou « Le Closuit » et qui aboutissent au discret oratoire où viennent prier les pèlerins. Quel décor de rêve ! Le silence des hommes et des choses. On peut vivre là des minutes de plénitude heureuse dans la solitude la plus absolue, mais avec l'amitié de la nature qui vaut plus sans doute que la fragile amitié humaine, car elle n'est jamais en défaut et répond sans réticences à ceux qui l'aiment. Je me suis assis sur une pierre, au bord du sentier et j'ai regardé le paysage : le vallon vert-tendre de Plan-Cerisier, avec ses mazots rustiques et brunis, aux toits d'ardoise grise, d'où s'échappent des filets légers de fumée bleue... Ils semblent posés là, ces mazots, comme des jouets d'enfants. Plus haut, Martigny-Combe avec ses hameaux dispersés, les maisons de la Croix et les chemins vicinaux qui serpentent mollement ici et là et dont la blancheur se détache parmi les prés verts. Martigny-Bourg, aux maisons blotties les unes contre les autres, en un seul bloc, comme dans un sentiment protecteur et solidaire, avec son usine aux toits de tuiles rouges caractéristiques. Voici le Pré de Foire où tournent ce jour, les carrousels infatigables aux mélopées plaintives et lancinantes, et d'où montent, par instants, des bouffées de musique populaire et d'orchestre champêtre... Des ombres noires — qui sont des hommes — y circulent, pareilles à des nains. Plus loin, des maisons cossues ou des villas avec leurs jardins qui s'égrènent le long de l'avenue du Bourg jusqu'à Martigny-Ville, d'où émerge le clocher antique d'une silhouette fière et élégante... Voici le vieux Pont de bois de la Bâtiaz et la fameuse Tour — énorme bloc de forme cylindrique, de couleur grise patinée par les ans et qui domine les trois vallées convergeant à Martigny. Elle est admirablement posée sur un tertre, comme une garde vigilante, et elle semble, impassible, regarder s'écouler les générations fugitives, tandis qu'elle demeure, témoin permanent des menus faits de la cité. Cette tour antique et historique, bâtie par les Princes de Savoie, eut jadis sa valeur d'ordre stratégique ; elle a vu passer les longues théories de diligences postales se dirigeant vers le Simplon, le Saint-Bernard ou Chamonix et elle assiste maintenant au spectacle des grands express ou des trains omnibus, qui s'en vont, porteurs de messages de rêves ou d'aventures...

A ses pieds, la Dranse, dont le lit rocailleux, étroit, s'élargit vers le Bourg, où son cours devient plus régulier et son chant plus calme, moins heurté et moins violent...

Beauté de ce coin de terre perdu dans le vaste monde, enclos parmi les monts de Ravoire, de Chemin et de Bovine, surplombé par la Pierre-à-Voir, index dressé vers les cieux, le Catogne, cône aride et immense, et le Grand-Chavalard, triangle énorme et orgueilleux...

Il est certes des lieux tout aussi beaux et même plus exaltants, ou d'une douceur plus reposante. Question d'appréciation personnelle. Mais pour tous ceux qui ont vécu leur enfance dans un village ou dans une petite ville, ces endroits-là deviennent des sortes de sanctuaires où ils reviennent périodiquement se recueillir au cours de leur existence, surtout s'ils ont quitté le pays pour les grandes cités tentaculaires...

Ainsi, comme on s'attache à une maison, ou à une terre, on éprouve de la ferveur pour un paysage ou une cité, parce qu'on y est lié par une foule de souvenirs infimes de sa plus tendre enfance, parce que des êtres chers qui ne sont plus y ont passé leur existence éphémère, et parce qu'ainsi il y a là un peu de soi-même, avec les morceaux de son passé, et un peu de leur âme qui y flotte encore... Les choses parlent.

(La Revue) *Victor Dupuis.*

Nouvelles suisses

La revue des tribunaux

1 médecin, 15 femmes et 12 hommes condamnés

Après 14 jours de délibérations, la cour d'assises du Seeland a condamné un médecin de Bienne à une peine d'une année et demi de pénitencier, à 2 ans de suspension des droits civiques et à une année d'interdiction de pratiquer la médecine dans le canton de Berne, à l'expiration de la peine, pour avoir pratiqué l'avortement dans 17 cas. Le médecin était accusé d'avoir pratiqué l'avortement dans 40 cas, mais il a été libéré dans 23 cas. 38 femmes étaient inculpées d'avortement volontaire, 23 ont été libérées et 15 condamnées à la peine minimum. 16 hommes, d'autre part, étaient accusés d'incitation et de collaboration à l'avortement, et 12 d'entre eux ont été condamnés à la peine pénale minimum.

Echos de l'affaire de Chamblandes

En 1937, un nommé Reiss, qui passait pour un agent de la Guépéou était assassiné en Suisse. Un photographe de Paris, nommé Ducome, avait été arrêté à la suite de cette affaire le 4 octobre 1937, puis remis en liberté provisoire. Ducome vient de bénéficier d'un non-lieu.

Un empoisonnement qui fit 4 morts

L'enquête sur l'empoisonnement d'une famille zurichoise consécutif à la consommation de haricots avariés — dont le *Confédéré* a parlé dans son No 115 — et qui coûta la vie à quatre personnes a établi qu'un microbe appelé le *bacillus botulilus* se développa dans le bocal. Ce microbe provoque des symptômes de paralysie pouvant aboutir à la mort 20 à 48 heures après la consommation des denrées. Les haricots avaient été mis en conserve avant les vacances d'été et la famille les consomma déjà maintenant du fait que la mise en conserve n'avait pas réussi. Ils furent préparés en salade et ne furent pas recuits.

A travers le monde

⊛ ***La confiance du généralissime chinois.*** — *A l'occasion du 30e anniversaire de la République chinoise, le maréchal Chang-Kai-Chek a adressé un message à la nation dans lequel il lui demande de faire un effort gigantesque pour gagner la guerre. Il déclare : « Cinq années de résistance jetèrent les bases de la victoire et nous ont acquis une réputation sans cesse grandissante dans le monde. La coopération des puissances amies avec nous a pris une forme définie ».*

⊛ ***L'Angleterre perd le monopole du chrome turc.*** — *L'agence DNB déclare que la signature de l'accord économique germano-turc rétablit les anciennes relations économiques d'avant-guerre entre ces deux pays et cela pour une longue période. Les échanges seront même accrus. Aux termes de la convention, l'Angleterre aurait perdu le monopole du chrome en Turquie.*

⊛ ***L'effervescence en Pologne.*** — *Le* Times *de Londres écrit qu'en Pologne, des personnes ont été exécutées pour avoir écouté les émissions radiophoniques de Londres. On apprend également qu'une série de sabotages ont eu lieu principalement contre des trains de ravitaillement allemands se rendant sur le front russe. Un pont de chemin de fer fit explosion près de Bialystock et un groupe de patriotes polonais firent sauter une tranchée escarpée, afin que les pierres et la terre tombant sur la voie interrompent la circulation. M. Franck, gouverneur général, a été obligé de publier une nouvelle proclamation réprimant plus sévèrement encore le sabotage. Les personnes prises sur le fait seront fusillées sur place dans un délai aussi court que possible, et toute personne aidant ou encourageant un saboteur sera condamnée à la prison à perpétuité.*

⊛ ***Marchandises destinées à l'Axe...*** — *Le vice-président, M. Wallace, a annoncé que les Etats-Unis vont réquisitionner les importantes quantités de matériel de guerre qui furent découvertes en divers entrepôts des Etats-Unis et qui étaient adressées à des pays placés sous la domination de l'Axe. M. Wallace a déclaré : « L'enquête préliminaire faite dans le port de New-York seul a révélé qu'une quantité de matériel suffisante pour charger un millier de camions a été constatée. On a découvert en particulier un demi-million de livres d'aluminium, 700,000 livres de fer blanc, 1500 tonnes de produits en fer et en acier dans la seule gare aux marchandises de Hoboken, dans le New-Jersey. »*

⊛ ***Nouvelle dissidence de M. Déat.*** — *M. Marcel Déat, chef du Rassemblement national populaire de France, annonce qu'il a décidé, en raison de notables différences de méthode et de conception politique qui existent entre son parti et celui du Mouvement social révolutionnaire, dirigé par M. Eugène Deloncle, de se séparer de ce parti, avec lequel il était lié jusqu'à présent. Cette séparation ne porte cependant que sur la politique intérieure.*

⊛ ***Fusillé.*** — *Les autorités allemandes en France communiquent : « Gaston Pynot, de Courmelles (Aisne), condamné à mort le 7 oct. 1941 pour détention illégale d'armes, a été fusillé le 10 oct. Il avait caché une mitrailleuse française, un pistolet browning, un revolver à barillet, trois grenades à main et 600 cartouches. »*

⊛ ***Un bateau français capturé.*** — *Le vapeur français « Lissac », qui transportait du matériel en Afrique du Nord, a été capturé par une patrouille britannique, annonce-t-on de Vichy.*

⊛ ***Nouvelles condamnations à mort.*** — *Les cours martiales de Bohême et Moravie ont condamné à mort 25 personnes inculpées de sabotage économique et de détention illicite d'armes. Parmi elles figure un chef de section au ministère de l'agriculture, M. Frankenberger, prévenu de sabotage économique.*

⊛ ***Après la conférence de Moscou.*** — *Moins de six heures après le retour à Londres de lord Beaverbrook et de M. Harriman de Moscou, les ministres anglais furent mis au courant des impressions recueillies par ces délégués sur la situation en Russie. Le caractère sérieux des nouvelles de ce théâtre de la guerre ne fait que rendre plus vif le désir de toutes les parties de l'opinion publique de Grande-Bretagne que tout soit fait pour soutenir la résistance des Soviets, et cela instantanément, même s'il faut courir d'autres risques, sans toutefois mettre en danger la cause même des Alliés.*

M. Harriman, chef de la délégation américaine, a déclaré que la résolution et l'intention du gouvernement russe de combattre jusqu'au bout et sa foi en la victoire finale ne font aucun doute. Il a mentionné la nécessité de renforcer le chemin de fer à travers la Perse, pour accélérer l'aide britannique et américaine à la Russie.

Lord Beaverbrook a annoncé que le principe « prêt et bail » est appliqué aux munitions de guerre que la Grande-Bretagne fournit à l'URSS.

⊛ ***Nouveau crédit.*** — *La Chambre américaine des représentants a voté le projet de loi concernant le crédit demandé au titre de la loi « prêt et location » par une majorité de 328 voix contre 67. Le nouveau crédit voté s'élève à 5 milliards 985 millions de dollars.. Le projet a été envoyé au Sénat.*

Confédération

Tir obligatoire

Le nouveau programme fédéral

Le programme obligatoire actuel comprend 4 exercices de 6 cartouches.

Le nouveau programme obligatoire aura en plus de l'ancien un exercice de 6 cartouches, soit au total 30 cartouches, ce qui cause aux amis du tir une grande satisfaction.

Les exercices sont les suivants :

Exercice 1, cible A, 6 coups, couché, sans appui, sans condition.

Exercice 2, cible A, 6 coups, couché, sans appui, 14 points et 6 touchés (condition minimum).

Exercice 3, cible B, 6 coups, couché, sans appui, 12 points et 5 touchés (condition minimum).

Exercice 4, cible B, 6 coups, feu de série, couché sans appui, 12 points et 5 touchés (cond. min.).

Exercice 5, cible A, 6 coups, à genou, bras franc, 12 points et 5 touchés (condition minimum).

L'innovation consiste à imposer un résultat minimum pour chaque exercice. En effet, il est souvent arrivé que des tireurs ayant terminé avec succès l'exercice d'armée ne se donnaient plus aucune peine pour les exercices suivants, et que leur tir comptait alors plus de « 0 » que de touchés. Le nouveau programme tend à mettre un terme à une pareille mentalité. Les tireurs qui auraient obtenu à l'addition des 5 exercices un total de 46 points et 20 touchés ne seraient pas considérés comme « restés ».

Auront droit à la mention honorable de la Société suisse des carabiniers les tireurs qui auront totalisé *125 points* (points et touchés).

Coupons de chaussures utilisables

Les huit coupons restants (lettres K à R) de la carte de chaussures pourront être employés dès lundi 13 oct. Les consommateurs sont avisés qu'ils ne sauraient compter sur une nouvelle attribution de coupons avant le 1er mai 1942 au plus tôt. Ils feront donc bien d'user de leurs coupons avec la plus grande précaution. Ils pourront d'ailleurs continuer à employer, s'ils ne l'ont déjà fait, les coupons précédemment mis à leur disposition. Par contre, les coupons en blanc, portant les lettres A et B, cessent dès lors d'être valables.

Votation fédérale en janvier

Le Conseil fédéral a fixé au 24 janvier 1942 la votation concernant l'initiative sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple et l'augmentation du nombre de ses membres.

Secours aux indigents

Le Conseil fédéral s'est occupé des secours aux indigents. Il a pris un arrêté qui réglemente cette action. La Confédération accorde, sous certaines conditions, des subsides aux œuvres de secours entreprises par des cantons et des communes en faveur des personnes peu aisées qui, sans qu'il y ait de leur faute, se trouvent dans le dénuement à la suite de la guerre.

Les secours seront versés principalement en nature ou sous forme de bons pour recevoir des denrées alimentaires. Les familles nombreuses, les familles de militaires dans le besoin, les chômeurs bénéficieront notamment de cette aide, nettement distincte de l'assistance publique.

Organisation judiciaire

Le Conseil fédéral propose à l'assemblée fédérale un arrêté modifiant, à titre provisoire, l'organisation judiciaire, à l'occasion de l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal suisse et en attendant la revision complète de la loi sur l'organisation judiciaire.

Trafic illicite de fourrage

Le *Bund* de Berne apprend que les autorités fédérales s'occupent depuis quelque temps d'une vaste affaire d'infraction aux prescriptions économiques de guerre. Il s'agit d'un trafic illicite d'avoine et d'orge, au cours de l'année 1940, auquel participèrent des centaines de paysans schaffhousois et de nombreux acheteurs.

Alors que le prix du marché était d'environ 37 fr., des acheteurs offrirent aux cultivateurs 50 francs et plus. Il n'existait pas alors de prix maxima. Par contre, les prescriptions générales, selon lesquelles les prix en vigueur ne peuvent être augmentés que par le Contrôle fédéral des prix, ont été violées.

Nouvelles de Sion

Les tirs d'automne de la « Cible »

Samedi et dimanche ont eu lieu au nouveau stand de Champsec les tirs d'automne de la Cible. Cette manifestation, en raison de la guerre surtout — rationnement de la munition — n'a pas revêtu l'ampleur et le caractère de ces années dernières. Ainsi pas de «surprise », ni miel ni volaille. Une seule cible Vitesse sur mannequin et une Champsec (100 cm.), passe avec deux rachats. Voici les meilleurs résultats :

Vitesse : 1. Gaechter Louis, Martigny 53 ; 2. Roduit André, Leytron 52 ; 3. Broquet Marc, Sion 51 ; 4. Robert-Tissot William et Mévillot Maurice, Sion, 50 ; 5. Contat François, de Kalbermatten Charles et Gessler Jean, Sion, Delaloye Ignace, Ardon et Marty Max, Martigny 48 ; 6. Deléglise Charles, Kaspar Otto, Spahr René et Kaspar Max, Sion, 47.

Champsec : 1. Kaspar Otto, Sion 433-388 ; 2. Gaillard Edouard 433-353 ; 3. Gaechter Louis, Martigny 432 ; 4. Roduit André, Leytron 425 ; 5. Robert-Tissot William, Sion 421 ; 6. Studer Louis, Sion 413 ; 7. de Kalbermatten Charles, Sion 412 ; 8. Schmid Karl, Sion 410 ; 9. Gaillet René, St-Léonard 407 ; 10. Kaspar Max, Sion 403 ; 11. Robert-Tissot Henri, Sion 402 ; 12. Revaz Georges, Sion 400 ; 13. Delaloye Ignace, Ardon 399 ; 14. Blatter Gaspard, Sion, 398.

Pistolet : 1. Revaz Georges 197 ; 2. Studer Louis, 190 ; 3. Mayor Robert 180 ; 4. Gaillet René 179.5 ; 5. Cardis François 176 ; 6. Schmid Karl 153 ; 7. Spahr René 151.

Nouvelles du Valais

Tarifs des coiffeurs. — *On nous écrit :* Les maîtres-coiffeurs valaisans ont eu leur assemblée dimanche 5 oct. à Martigny-Ville ; dans leur discussion, il a été décidé d'ouvrir une action contre leurs collègues qui, faisant la part des choses, ne sont pas d'accord d'augmenter leur tarif. Ceux-ci prétendent avec raison que leur tarif actuel de service est suffisamment élevé, car ouvriers et fonctionnaires, en un mot toutes les personnes de condition modeste, n'ont pas obtenu une augmentation de leur gain proportionnelle au coût de la vie actuel ; en outre, ces personnes sont en grande majorité leur clientèle. Il ne faut par contre pas oublier que l'intérêt de nos clients est lié au nôtre car, en effet, si nos tarifs deviennent trop onéreux, certains clients quitteront nos salons, étant donné que nos services ne sont pas d'une nécessité absolue.

D'autre part, il y a vingt ans que je pratique mon métier, avec des tarifs me permettant de vivre et de laisser vivre ; et j'ai toujours fait honorablement face à mes affaires. *A. V.*

St-Maurice. — *Vendanges.* — Les vendanges sur le territoire de la commune de St-Maurice sont fixées comme suit :

Jeudi 16 oct. : pour le vignoble des Perrières ;
Vendredi 17 oct. : pour le vignoble du Bois-Noir. *Administration communale.*

Seconde attribution de charbon. — L'Office de guerre pour l'industrie et le travail vient de décréter, pour le chauffage des locaux pendant l'hiver 1941-1942, une deuxième attribution de charbon, à partir du 15 octobre. Les contingents passent dès lors de 25 à 45 % pour les groupes I et II de consommateurs, de 20 à 40 % pour les groupes III et IV, de 20 à 35 % pour le groupe V (chauffage des habitations).

Cette deuxième attribution de charbon est accordée maintenant déjà afin que puissent être surmontées les difficultés de transport pour les arrivages de l'hiver prochain. Ces arrivages devront être principalement affectés à l'approvisionnement de l'industrie, des usines à gaz, etc.

En hâtant de la sorte la répartition du charbon pour le chauffage des locaux, on assure une utilisation rationnelle du matériel roulant pour les importations de l'hiver prochain.

A quel âge abattre les veaux ? — L'Office de guerre pour l'alimentation communique : Les journaux ont rappelé il y a peu de temps qu'il est nécessaire d'employer moins de lait à engraisser les veaux. L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a édicté maintenant des prescriptions pour limiter ce genre d'élevage.

Dorénavant, dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays en lait, en beurre et en fromage, les veaux destinés à la boucherie devront être abattus à l'âge de 2 à 4 semaines, ou en tout cas avant d'avoir atteint pour les animaux de race tachetée et brune le poids vif de 80 kg. et pour les veaux de la race d'Hérens celui de 50 kg. Lorsque les veaux sont pesés abattus, le poids mort maximum s'élève respectivement à 50 et 30 kg.

Nendaz. — *Ligue antituberculeuse.* — La quête annuelle organisée dans la commune a produit la coquette somme de près d'un millier de francs. Vu ses ressources restreintes notre population s'est montrée bien généreuse. C'est une preuve qu'elle a saisi l'importance et l'urgence du travail accompli par notre organisation. Honneur à elle ! Un grand merci à la JAC féminine qui en 1941 comme en 1940 a bien voulu se charger de cette quête.

Braves Nendards, soyez assurés que votre générosité sera bien utilisée. Pour vous en convaincre, voici un aperçu de l'activité de notre Ligue en 1940 ; 2232 visites à domicile par notre infirmière-visiteuse ; 203 séances de rayons ; 721 vaccinations Moro ; 156 consultations médicales ; 4919 journées de malades aux Sanas.

Cette activité sera largement dépassée en 1941 et nous nous demandons anxieusement qui comblera le déficit que laisse votre générosité.

Mais chez nous, heureusement, les berceaux sont toujours fort en honneur. Voilà pourquoi notre race essaime très facilement. C'est à vous, Nendards dispersés un peu partout, que s'adresse notre geste de détresse. En y répondant vous prouverez que vous êtes toujours des nôtres. Ce même geste sera aussi compris de tous les amis sympathisants de notre grande commune.

Pour nos pauvres malades, à tous, merci, Dieu vous le rendra ! Chèque postal No II c 1977.

Le Comité.

Soldats polonais internés. — On sait que des soldats polonais internés travaillent actuellement aux mines de charbon de Chandoline et à la mine de fer du Mont-Chemin. Ils sont environ une centaine. Or, nous apprenons qu'un nouvel effectif d'environ 2000 hommes viendra prochainement dans notre canton où ils seront occupés à des travaux de défrichement en vue de l'extension des cultures.

Rappelons que durant la dernière guerre, des soldats russes avaient travaillé à la construction du canal Riddes-Martigny.

Ardon. — *Nécrologie.* — On a enseveli dimanche à Ardon deux veuves, Mme veuve Jean Gaillard, âgée de 58 ans, propriétaire du Café de l'Union, personne unanimement estimée qui ne laisse que des regrets, ainsi que Mme veuve Hermann Gaillard, enlevée à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.

Nous présentons aux familles en deuil l'assurance de nos bien sincères condoléances.

Vendanges

Réserve de moût - Réserve de sucre.

On nous écrit :

Réserve de sucre incomparablement meilleur que le sucre industriel, car nos raisins contiennent environ 20 % de sucre naturel auquel s'ajoutent des acides de fruits et des sels nutritifs d'une haute valeur hygiénique.

Ces lignes ne sont que quelques notes tirées des conférences qu'a faites à Martigny-Bourg et Ville et dans d'autres localités valaisannes, M. Rudolf.

Pour tracer une conclusion pratique de cette tournée, il suffit de dire que les auditeurs ont été convaincus que la conservation du jus de raisin non fermenté n'était pas une fantaisie de luxe, mais bien la meilleure façon d'augmenter nos réserves alimentaires ; aussi un appel pressant est-il fait à toutes les prévoyantes ménagères qui ont à cœur de constituer les indispensables réserves que l'avenir incertain exige, pour qu'elles ne négligent pas de faire ample provision de ce merveilleux sucre, sans carte et sans gerces !

Très bien, tout cela, direz-vous ; mais comment procéder à cet encavage sans risquer un échec et une perte onéreuse ?

Différents systèmes peuvent être utilisés, les voici avec leurs avantages et leurs inconvénients:

La pasteurisation familiale. Matériel nécessaire : 1 chaudière ou lessiveuse, 1 thermomètre gradué à 100°, 1 claie à placer au fond de la chaudière, des bouteilles et bouchons cylindriques en suffisance, un peu de paraffine.

Procédé : remplir les bouteilles de moûts débourbés, en laissant un espace de 7-8 cm. Placer les bouteilles, non bouchées, debout sur la claie et serrées les unes contre les autres, mettre le thermomètre dans l'une des bouteilles du centre de la chaudière (avec un bouchon ou un lien). Ajouter l'eau jusqu'à la hauteur du moût dans les bouteilles, soit 7-8 cm. de l'ouverture des bouteilles, chauffer jusqu'à 75° ; enlever les bouteilles et les boucher immédiatement. (Les bouchons doivent être ébouillantés). Envelopper les bouteilles dans du papier journal et les coucher dans une caisse.

Pour faire une nouvelle série on peut les tremper au préalable dans un baquet d'eau chaude, afin de pouvoir les placer directement dans l'eau encore bouillante. Lorsque les bouchons sont secs, il faut tremper le col de la bouteille dans un bain de paraffine.

Le procédé chimique. Le plus employé est celui popularisé par le chanoine J. Gross ; il consiste dans l'adjonction de 0,8 ou 1 gr. de benzoate de soude par litre de moût. Ceci peut se faire en une fois à la vendange ou en 2 fois, en utilisant la moitié de la dose à la vendange et le solde après un transvasage au début de l'hiver. Ce système a deux inconvénients : le goût parfois nettement perceptible pour les jus de qualité fine, et son caractère chimique ; mais il n'est pas dangereux pour la santé, étant couramment employé en médecine. Il reste le moyen simple et peu coûteux. La vente des moûts benzoatés n'est pas autorisée.

L'appareil électrolytique. La méthode de pasteurisation à l'aide de cet appareil est certainement celle donnant le plus de garantie, avec l'avantage de pouvoir s'appliquer à de grandes quantités de moût; tonneaux ou bonbonnes. L'appareil se compose de deux électrodes qui plongent dans le liquide et le chauffent par le passage d'un courant électrique.

La Commission locale (Martigny) en faveur des jus de raisin a eu la bonne idée d'acheter cet appareil afin de le mettre, avec les accessoires, à la disposition du public. Ainsi pour quelques centimes il sera possible à chaque ménage de mettre 1-2 bonbonnes de côté pour les temps de disette. Il suffit de s'inscrire auprès de M. Georges Addy, place centrale, Martigny-Bourg, en indiquant si le moût et les bonbonnes (éventuellement les tonneaux bien propres) sont fournis ou s'il y a lieu de prévoir l'achat de l'une ou l'autre chose. A titre d'essai des fiasques peuvent être apportées. La Commission de son côté annoncera les journées de démonstration, lieu et local.

Si les chefs de famille et les ménagères sont spécialement invités à ces démonstrations, les cafetiers et restaurateurs ont le devoir à cause de leur vraie mission sociale de prêter leur concours à la diffusion de ces boissons ; il est d'ailleurs parfaitement illogique de pouvoir se procurer partout des boissons artificielles, etc., qui n'ont très souvent de naturel et de valaisan que l'eau... et d'être dans l'impossibilité complète de déguster un verre de jus de raisin valaisan dans un café valaisan !

La piquette étant d'une préparation bien difficile cette année, très heureusement, il y aurait lieu de la remplacer avantageusement par le vin doux qui dilué avec deux tiers d'eau donne une boisson très bonne pour les grands travaux de l'été. Les moûts de moindre qualité, goron, etc., sont les meilleurs pour cela.

Tous ceux qui ont à cœur de promouvoir une alimentation plus saine de notre population, tous ceux qui désirent donner des habitudes de sobriété à notre jeunesse, les cafetiers qui comprennent leur responsabilité sociale, les pères et mères de famille et les éducateurs et les autorités ont le strict devoir de s'intéresser et participer à l'action entreprise en faveur des jus de raisin valaisan. *Az.*

P. S. — La démonstration de même que les travaux de pasteurisation débuteront lundi 13 crt à Martigny-Bourg à la Salle communale et dureront plusieurs soirs. Merci aux autorités communales du Bourg pour leur bienveillance.

Aux mines de charbon de Dorénaz. — (Inf. part.) Le *Confédéré* a annoncé il y a quelque temps l'attribution de la concession pour l'exploitation des mines de charbon de Dorénaz à M. Oscar Machoud à Sion.

Or, nous apprenons que cette exploitation est appelée à prendre sous peu un important développement grâce au concours de M. Joseph Dionisotti de Monthey qui a bien voulu s'intéresser à l'affaire. D'autre part, la commune de Dorénaz sur laquelle ces travaux sont effectués n'a pas reculé devant des dépenses élevées en vue de procurer des occasions de travail à la population de la région.

C'est même dans cet ordre d'idée que s'effectuent en ce moment dans un rocher au pied du mont des travaux pour la construction d'abris contre les bombardements aériens.

Ces travaux ont permis la découverte d'importants « filons » ou gisements de charbon qui se relieraient précisément avec ceux de la mine en réexploitation de sorte qu'on se trouverait en présence d'une mine d'une ampleur considérable.

En effet, de l'avis de géologues, les couches atteindraient de 5 à 50 mètres d'épaisseur sur une largeur de 60 à 70 m., pour s'enfoncer dans une profondeur allant jusqu'à 800 mètres.

Ainsi la zone à exploiter irait de l'altitude de 420 m. à 880 m. au sud du hameau d'Alesses, puis continuerait jusqu'à 1200, 1400 et 1700 m., les filons allant même jusqu'au lac de Fully vers le Grand Chavallard.

C'est pourquoi vu les perspectives d'exploitation, les concessionnaires n'ont pas hésité de faire les frais de la construction d'un téléférique destiné à amener les minerais en plaine.

Des soldats d'une brigade de montagne ont même contribué au transport des câbles nécessaires et qui représentent un poids d'environ 25,000 kilos sur une longueur de 3 kilomètres. Cette opération s'est effectuée à dos d'hommes.

On présume que l'installation du téléférique sera achevée ces jours prochains et que les premiers transports de charbon pourront s'effectuer vers la fin du mois. Le téléférique va de Diablets (500 m.) à Alesses (1200 m.) jusqu'à Méronaz (1700 m.) avec une différence d'altitude de 1250 mètres. Toutes ces installations et travaux sont effectuées selon les derniers perfectionnements modernes : concassage, triage des minerais, calibrage, le tout se fait au moyen de machines perfectionnées. Une centaine d'ouvriers sont actuellement occupés aux divers travaux en cours et l'on escompte une production de 30 à 40 tonnes de charbon par jour, production susceptible de s'accroître par la suite.

Chronique de Martigny

Le nouvel horaire

On nous écrit :

Depuis le nouvel horaiare en vigueur dqs le 6 octobre, nombre de voyageurs ont constaté amèrement qu'il n'y avait plus de train à partir de *19 h. 30,* départ de Lausanne, tandis que trois trains ultérieurs s'arrêtaient à Saint-Maurice, porte d'entrée du Valais. Notre canton est ainsi isolé des grands centres.

La Société de développement de Martigny fait des démarches pressantes pour que le train s'arrêtant à 23 h. 51 à St-Maurice soit au moins prolongé jusqu'à Sion (Réd. : Appuyé !)

Ce soir, à l'Etoile, « Le magicien d'Oz »

Une fillette vit dans une ferme chez son oncle et sa tante. Son compagnon le plus cher, en plus des trois domestiques, est son petit chien. Or celui-ci a eu la malheureuse idée de mordre une méchante voisine qui voudrait prendre le chien afin de le faire abattre. Dorothy s'enfuit. Un cyclone survient et enlève tout. Lorsque Dorothy se réveille, elle est dans un pays merveilleux, au pays des nains qui dansent et qui chantent, où une bonne fée l'accueille, mais aussi où apparaît une méchante sorcière. Pour retrouver la ferme, son oncle et sa tante, Dorothy devra aller trouver le *Magicien d'Oz,* qui vit dans la ville d'Emeraude. La grande aventure commence en compagnie du « bûcheron-de-fer blanc », de l'« épouvantail » et du « lion-peureux », trois personnages sous les traits desquels on reconnaît les amis de Dorothy, les valets de la ferme. Dès lors c'est la grande aventure dans des paysages extraordinaires, tour à tour hallucinants et enchanteurs, réalisés en couleurs avec une rare somptuosité. Et tout se termine par le réveil de la fillette au milieu des siens. Elle se promet de ne plus jamais songer à partir vers l'inconnu...

Cette œuvre est toute empreinte de poésie et l'auteur démontre tout au long du film que l'homme cherche souvent bien loin le bonheur qui est tout près de lui. Ce film, que l'Etoile passe ce soir et demain soir, en version originale, avec sous-titres, plaira à tous les âges, aux enfants, parce qu'ils y trouveront, peut-être, leurs rêves préférés, aux « plus grands », s'ils cachent en eux un poète.

L'art théâtral

La société d'art dramatique « Le Masque » va reprendre prochainement son activité théâtrale. Plusieurs jeunes éléments sont venus renforcer ses rangs; ce qui permettra, malgré les difficultés actuelles, de créer, cet hiver, quelques pièces de valeur, et notamment d'auteurs suisses ou même valaisans.

Arts et Métiers et Commerçants

Donnant suite à sa conférence du 22 septembre, M. Montangero, directeur de l'Ucova et secrétaire cantonal des Arts et Métiers, veut bien revenir à Martigny pour traiter de l'introduction de l'impôt sur le chiffre d'affaires dans la comptabilité. Cette petite causerie aura lieu mercredi 15 octobre à 20 h. 30, au Collège de Martigny-Ville, rez-de-chaussée à droite. Elle est publique et les membres de la section locale des Arts et Métiers et des Commerçants qui sont instamment priés d'y assister ne sont pas convoqués individuellement. *Le Comité de la section Martigny des Arts et Métiers et Commerçants.*

Touristes dans la région

183 membres de la section genevoise du CAS ont fait hier dimanche la traversée Sembrancher-Martigny par le col des Planches. A Chemin-Dessus, ils furent aimablement accueillis dans les Hôtels Beau-Site et de la Poste. Un certain nombre d'entre eux dégustèrent dans ce dernier établissement un civet de chevreuil très bien préparé. L'après-midi, la chorale exécuta quelques beaux chants et de cordiales paroles tout empreintes d'amitié clubistique furent prononcées par M. Kunz, vice-président de la section genevoise, et G. Couchepin, membre d'honneur de la section Monte-Rosa.

Une descente aux caves de la Maison Orsat clôtura agréablement cette course dont les alpinistes genevois remportèrent le meilleur souvenir.

Chronique montheysanne

Conférence

M. Th. Montangero, directeur de l'Union commerciale valaisanne et secrétaire des Arts et Métiers, donnera au Château de Monthey *le mardi 14 crt à 20 h., une conférence spécialement destinée aux artisans et commerçants,* sur la façon de tenir une comptabilité simple et se fera également un plaisir de répondre à toutes questions qu'on voudra bien lui poser au sujet de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Tragique détermination

Sous l'empire d'une dépression morale, un pensionnaire de la maison de santé de Malévoz, originaire du Valais central, a mis fin à ses jours en se jetant dans le Rhône. Il avait laissé une lettre dans laquelle il annonçait son intention. Son corps a été retrouvé près du pont de St-Triphon par Mme Chambrier, qui habite l'ancienne maison du gendarme valaisan près du pont sur la rive gauche du fleuve.

Renens I bat Monthey II, 4 à 0.

Partie décevante qui vit un Monthey rater de nombreuses occasions faute d'un jeu clair et ordonné, tandis que Renens se distinguait par un football bien conçu aux phases précises. 3 buts en 1re mi-temps, 1 en 2me furent le fruit d'efforts intelligents et d'une volonté jamais prise à défaut, encore que 2 au moins des 4 buts auraient pu être retenus. A Monthey on n'était pas inférieur dans le maniement de la balle, mais on abuse tellement du jeu personnel qu'il en résulte un jeu d'une stérilité déconcertante.

Monthey II peut mieux faire et il le fera quand ses joueurs comprendront enfin que le football est un jeu collectif.

Les sports

Martigny I bat Lausanne II, 3 à 1.

C'est par une bise glaciale que notre première vient d'accomplir sa meilleure performance en ce début de saison en battant régulièrement les réserves de la fameuse équipe de Lausanne-Sports. Martigny débute en trombe et s'adjuge immédiatement un net avantage territorial, ne se laissant pas imposer le jeu scientifique de ses adversaires. A plusieurs reprises, la défense des visiteurs ne peut mieux faire que de dégager en corner. Sur l'un de ceux-ci, très bien tiré par Cipolla, Chappot (qui fera d'ailleurs une magnifique partie) marque de la tête, à la 15e minute. Stimulé par ce succès, les locaux assiègent littéralement les bois lausannois. A la 20e minute, Marquis marque, sur coup franc depuis 30 mètres. A la 31e minute, un nouveau coup franc tiré d'une manière imparable par le même Marquis, en grande forme aujourd'hui, laisse tout pantois le keeper Gag. La mi-temps survient avec le score inespéré, mais pleinement mérité, de 3 à 0 en faveur de Martigny.

A la reprise, on sent une certaine fatigue chez les grenats et l'on admire d'excellentes combinaisons de la triplette des visiteurs composée de Bichsel, ex-international bien connu, de Pasquini et d'un centre avant imposant. A la 5e minute, l'arrière gauche, pressé par les avants adverses, marque malencontreusement contre Martigny. Lausanne cherche l'égalisation et c'est au tour des locaux de subir des assauts répétés. Mais, notre bonne défense, secondée par une ligne de demis sans reproches, ne laisse plus rien passer. Dans les 10 dernières minutes de la partie, Martigny se ressaisit et il s'en faut de peu pour qu'un quatrième but ne soit marqué.

Lausanne II a présenté une équipe homogène à la technique très poussée, mais qui n'a pu imposer sa tactique devant l'ardeur et la volonté de nos joueurs.

La partie s'est déroulée d'une façon correcte due en bonne partie à la direction de Jules Kernen, un excellent referee d'un bataillon actuellement dans nos murs.

— Soulignons la belle victoire, à Sion, de nos juniors qui ont battu par 3 buts à 1 les juniors de la capitale. Sur le même terrain, Martigny II a fait partie nulle (4 à 4) avec Sion II ; les buts martignerains ont été marqués par Jules Moret et V. Balma.

Les matches de dimanche

Ligue nationale : Servette bat St-Gall 4-1, Chaux-de-Fonds bat Lausanne 2-0, Young Fellows bat Grasshoppers 3-1, Granges bat Lugano 2-0, Young Boys bat Nordstern 3-2, Cantonal bat Lucerne 4-1, et enfin Zurich bat Bienne 4-3.

Ire ligue : A Genève, Monthey est battu par le leader Urania 8-2, Boujean bat Dopolavoro 3-1, CAG bat Forward 6-0, Montreux bat Derendingen 2-1, Fribourg bat Berne 4-0 et Soleure bat Vevey 1-0.

IIe ligue : Monthey II-Renens 0-4 ; Sierre-Malley 1-6 ; Martigny-Lausanne II 3-1 ; La Tour-Sion 7-2; Vevey II-Racing 0-2.

IIIe ligue : Sion II-Martigny II 4-4 ; St-Maurice I-Chalais I 1-2.

IVe ligue : St-Léonard I-Sierre II 2-0 ; Ardon-Fully 0-6 ; Muraz I-St-Maurice II 2-1.

Juniors : Sierre-Monthey 3-4 ; Sion-Martigny 1-3.

Deux records du monde de tir battus

A Berlin, le célèbre tireur Gehmann, de Karlsruhe a battu de 2 points, à l'arme de guerre, le record mondial en position couchée, en totalisant 369 points sur 400. Karl Sturm, de Graz, tirant à l'arme au petit calibre, a acquis le prestigieux résultat de 1171 points sur 1200, battant ainsi, dans cette arme, le record mondial toutes positions.

Les prouesses d'un jeune tireur

Le concours fédéral de jeunes tireurs disputé à Zurich a mis en relief la valeur d'un jeune, Walter Widmer, 18 ans, qui a réalisé le total remarquable de 46 points sur un maximum de 48. C'est sauf erreur le meilleur résultat enregistré dans notre pays.

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux

La folie des armements

La grande tragédie universelle continue de se dérouler à un rythme à vous donner le vertige...

Les nations s'entredétruisent, s'acculant ainsi forcément à la famine au seuil d'un hiver qui ne peut conséquemment que s'annoncer particulièrement dur pour tous, surtout pour les pays envahis, comme aussi pour nous autres Suisses, bien que nous soyons des privilégiés parce qu'épargnés jusqu'ici de la guerre...

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si des troubles se manifestent dans certains pays. On commence à protester contre les restrictions de la consommation, imposées par les nécessités de la guerre que l'Allemagne conduit contre l'Angleterre et la Russie.

Car le blocus est incontestablement l'une des grandes causes de cette misère qui s'étend sur notre pauvre Europe dans des proportions effarantes.

Mais ce qu'il ne faut jamais oublier ni ignorer, c'est que tout ceci n'est que la conséquence directe de la folie des armements, puisque travailler en vue de détruire ne saurait forcément que conduire à la ruine et... à la destruction !

A cet égard, dans son dernier discours, le Fuhrer a même mis nettement le doigt sur la plaie lorsque, faisant allusion à la résistance surprenante des Soviets, il a dit ceci : « Le paradis soviétique, c'est une seule et unique fabrique d'armes au préjudice du standard de la vie de ses êtres humains. »

Mais ce qu'il est assez piquant de constater et rappeler en même temps, c'est que M. Hitler lui-même a également déclaré jadis que l'Allemagne avait dépensé cent milliards pour ses armements !

Or, il se révèle par les succès des Allemands sur les Russes, que ce sont les premiers qui sont encore les plus formidablement armés et outillés, puisqu'ils sont virtuellement parvenus en ce moment à réduire à merci la seule force européenne qui a pu leur résister plus de trois mois. Ainsi, indépendamment des pertes en vies humaines qui ne comptent vraiment plus de nos jours, nous assistons à des hécatombes de matériel incalculables.

Et tout cela, au détriment du standard de la vie des peuples ! C'est plus que navrant !

On en est à se demander comment de pareilles abominations peuvent être permises à un siècle où la civilisation a atteint son plus haut degré !

Il faut vraiment croire qu'un esprit diabolique domine le monde pour que celui-ci soit arrivé à un tel degré d'aberration et de sauvagerie.

Lisant dernièrement un article d'un confrère parlant de la folie des armements, nous ne pouvons donc que reconnaître avec ce confrère, « que si les peuples avaient sacrifié pour instaurer la justice sociale, les sommes fabuleuses qu'ils ont jetées dans le gouffre des armements, le bien-être régnerait de Gibraltar à Petsamo et du Cap Nord à la Méditerranée. »

« Les grandes compétitions internationales n'auraient pas vu le jour ; les capitaux, trouvant emploi sur le terrain national (au lieu de servir l'internationale noire et sans patrie ! des armements. — R.) n'auraient pas été à la recherche de terre de colonisation chez le voisin. Les crises eussent été vaincues par l'édification des œuvres de paix, comme elles le sont momentanément par les œuvres de guerre, si au lieu de construire des avions et des tanks, des lance-flammes et des canons, les dirigeants à la tête des nations avaient orienté le travail vers la liquidation des taudis, l'amérioration des conditions de vie du paysan, des ouvriers et des employés. A la fin de cette opération, au lieu de compter les morts par millions, de voir la famine s'étendre sur un monde ruiné où la misère s'installe en maîtresse derrière les armées victorieuses aussi bien que derrière celles du vaincu, le monde aurait vu fleurir la plus brillante, la plus humaine, la plus noble des civilisations. Pour la première fois dans l'histoire, la puissance des richesses accumulées par les générations eût été mise au service du bien commun au lieu de servir les ambitions démesurées des dictatures de toute nature. »

Aussi, puisqu'on aura trouvé des milliards pour s'entretuer, qu'on ne vienne au moins plus, après cette effroyable guerre qui devra bien finir un jour tout de même !, qu'on ne vienne donc plus nous dire qu'il n'y aura plus d'argent !

On l'a trouvé pour le service du mal, il faudra donc aussi le trouver pour le service du bien !

Sinon alors autant détruire l'argent et ne plus en parler. *R.*

La marine américaine capture un bateau norvégien

Un vaisseau de la marine de guerre américaine a inspecté un petit vapeur norvégien de 60 tonneaux, dans la région du Grœnland. Les 20 membres de l'équipage avaient été envoyés au Grœnland par les autorités nationales-socialistes de Norvège, pour établir un poste de radio, d'où devaient être transmis aux autorités allemandes des bulletins météorologiques et d'autres informations. Parmi le personnel, se trouvait un agent de la Gestapo allemande.

Les recherches effectuées sur les côtes du Grœnland ont abouti à la découverte d'un poste de radio manœuvré par l'agent et deux autres Norvégiens. Le matériel a été saisi et les hommes mis en lieu sûr.

LA GUERRE DE L'EST

Briansk est évacuée par les Russes

Les correspondants spéciaux d'Exchange Telegraph annoncent qu'à la suite des succès remportés par les Allemands dans les secteurs de Viasma et d'Orel, Timochenko a évacué Briansk. Toute la ville a été détruite et aucun butin n'est tombé en mains de l'ennemi. Malgré les grosses pertes subies de part et d'autre la violence des combats n'a pas diminué.

Une partie des troupes soviétiques encerclées à Viasma a réussi à se frayer un passage et à rejoindre le gros de l'armée dans la région de Mojaisk. Dans la région d'Orel, la situation demeure critique par suite de la supériorité considérable des forces blindées ennemies.

Le repli des Russes

Le journal russe *Etoile rouge* écrit que, malgré leurs pertes immenses, les Allemands conservent leur supériorité numérique en hommes et en matériel dans les secteurs d'attaque. Profitant de cette supériorité, les Allemands ont réussi à faire se replier les unités soviétiques dans les secteurs de Viasma et de Briansk. A un certain nombre de points, l'ennemi n'est pas encore contenu. Il a lancé ses meilleures troupes contre Moscou. Sur le front sud-occidental, il a, à la suite d'attaques incessantes, pénétré à l'arrière des défenses russes. Les centres industriels le long de la mer d'Azov sont en danger. L'ennemi s'efforce de parvenir au bassin du Don.

« Le danger créé par la nouvelle offensive allemande exige que nous en appelions à notre sang, écrit le journal. Nous avons suffisamment de force, mais ce qu'il nous faut c'est une endurance absolue et ce souffle d'héroïsme par lesquels notre nation a battu tous les ennemis mortels d'un bout à l'autre de notre longue histoire. »

Les tanks anglais arrivent

Les premières livraisons de tanks anglais sont arrivées et ont été affectées aux troupes soviétiques. Les premiers essais ont donné de bons résultats.

La fin de la bataille de la mer d'Azov

Le haut commandement de l'armée allemande communique : La bataille de la mer d'Azov est terminée. Les 9e et 18e armées soviétiques sont détruites. L'ennemi a perdu 64.325 prisonniers, 126 chars et 519 canons.

Que de prisonniers !

L'agence allemande DNB annonce que malgré des contre-attaques désespérées et les tentatives pour rompre l'encerclement et malgré des pertes sanglantes, les forces investies de l'adversaire n'ont pas pu modifier leur sort. Maintenant déjà, plus de 200.000 prisonniers ont été faits et ce nombre s'accroît sans cesse. Toutes les tentatives russes d'éviter l'encerclement, dit encore le DNB, ont accru les pertes sanglantes des Russes. En de nombreux endroits du cercle de fer qui entoure les Soviets on remarque l'entassement de milliers de cadavres.

Un appel au peuple russe

Samedi a été lancé un appel à la population de l'Union soviétique, qui dit notamment :

« La guerre actuelle est menée par l'ensemble du peuple soviétique. En conséquence, chacun doit tout sacrifier pour la patrie soviétique, comme le font les femmes et les enfants de Leningrad et d'Odessa, qui collaborent vaillamment et sans peur à la défense de ces deux villes. Les tâches des organisations du parti bolchéviste sont maintenant particulièrement grandes. L'ennemi s'efforce de créer un état de panique sur tout le front. La population ne doit croire à aucun bruit. Chaque citoyen soviétique doit maintenant comprendre la grandeur du danger qui menace la patrie soviétique. Chacun doit faire la preuve de ses convictions et de son esprit. L'ennemi s'efforce aussi de travailler à l'arrière du front. La population doit participer à la destruction de tous ces détachements ennemis. Elle doit lancer des bouteilles d'essence et des grenades sur les chars ennemis.

L'instruction militaire générale doit être accomplie partout immédiatement, surtout près du front. Toutes les forces doivent être rassemblées pour la défense de la patrie soviétique. Tous les citoyens soviétiques doivent maintenant s'unir sous le drapeau de Lénine et Staline. L'issue de la guerre ne fait aucun doute, mais il faut d'abord lutter pour remporter la victoire. La victoire ne peut pas venir toute seule. »

Petites nouvelles

❁ ***Empoisonnements à Prague.*** *— Le DNB déclare qu'après avoir été invités chez une ancienne personnalité dirigeante tchèque, plusieurs rédacteurs en chef tchèques ont manifesté des symptômes d'empoisonnement. L'enquête a prouvé que l'empoisonnement avait été volontairement provoqué. M. Laznovsky, rédacteur du « Ceske Slovo », est décédé.*

— Plusieurs personnes ont été condamnées à mort par les Cours martiales de Prague et de Brunn, pour sabotage.

❁ ***Accord nippo-américain.*** *— Les négociations en cours entre les Etats-Unis et le Japon, pour la reprise du trafic maritime entre les deux pays, viennent d'aboutir à un accord. En conséquence, le « Tata-Maru » et trois autres paquebots japonais appareilleront à partir du 15 octobre, à destination de la côte occidentale des Etats-Unis.*

❁ ***Le questeur de la Chambre arrêté.*** *— M. Edouard Barthe, questeur de la Chambre et gros producteur de vin français, a été interné administrativement. En effet, le ministre de l'intérieur avait acquis la conviction que M. Barthe raréfiait la production de vin.*

(Réd.) *M. Barthe était député socialiste de l'Hérault. Il était venu en Valais il y a quelques années lors du Congrès international du vin qui eut lieu à Lausanne. M. Barthe avait prononcé un magnifique discours à la Cave coopérative d'Ardon, où il fit l'éloge de la Suisse et du Valais en termes qui produisirent une très grande impression sur l'assistance.*

❁ ***Exécutions capitales en Croatie...*** *— A Travnik en Bosnie, 24 communistes ont été condamnés à mort par la cour martiale. A Serajevo, un Juif et une étudiante serbe, accusés de propagande communiste, ont été fusillés.*

*...**en Espagne...*** *— Le Conseil de guerre d'Orense a prononcé samedi la peine de mort contre six individus poursuivis pour attaque à main armée. La sentence a été exécutée peu après.*

*...**et en France.*** *— Le tribunal militaire de Toulon a condamné à la peine de mort le nommé Mérot, 21 ans, militant communiste, qui dirigeait l'action des Jeunesses communistes. Ses complices ont été condamnés à des peines très sévères.*

❁ ***Cour martiale française.*** *— La cour martiale de Gannat a jugé par contumace un certain nombre d'officiers et de fonctionnaires des cadres de l'administration coloniale reconnus coupables d'atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat, ou de propagande gaulliste. Six condamnations à mort, une condamnation aux travaux forcés à perpétuité, une condamnation à 20 ans de travaux forcés ont été prononcées. Un administrateur en chef des colonies a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. La confiscation des biens de tous les condamnés a été en outre prononcée.*

❁ ***Après le message Roosevelt.*** *— Le chef de l'administration américaine a déclaré : Il y a assez de canons pour armer tous les navires marchands américains aussitôt que le Congrès donnera l'ordre.*

Les journaux américains approuvent le message du président Roosevelt et concluent en préconisant la revision de la loi de neutralité afin d'équiper les vaisseaux marchands de canons, mais tous les journaux demandent davantage.

Nos échos divers ...

L'automobile « synthétique »

M. Henry Ford, le grand constructeur américain, vient de réaliser expérimentalement sa première automobile synthétique. Les matériaux en sont fournis par des substances végétales : seuls, le châssis, le moteur et les roues sont en métal ; tout le reste, agglutiné par de la résine, est en « plastic », c'est-à-dire une espèce de cellulose dérivant de diverses combinaisons du blé, du maïs et des haricots soya.

On précise que l'automobile de cellulose est exécutée plus économiquement et plus rapidement que celle de métal, la fabrication du « plastic » exigeant moins de préparation et de finissage. En outre, grâce à leur légèreté (un peu moins de 2000 livres), ces voitures coûteraient moins à actionner ; quant à leur durabilité et aux frais d'entretien et de réparations, il est encore évidemment trop tôt pour en savoir quelque chose.

Engins destructeurs

Sait-on que les fameux canons de seize pouces des cuirassés britanniques ont dix-neuf mètres de long et pèsent 103.000 kilos ? Chaque canon et sa tourelle reviennent à 850.000 fr.; chaque salve coûte 12.000 fr.

Le mot pour rire ...

Histoire d'un autre âge

— Vous devriez prendre, Monsieur, une auto à traction avant.

— Oui, mais comment ferai-je le jour où il n'y aura pas de vent ?

Au Zoo

— Ah ! si cet aigle pouvait parler !

— Il dirait : « Pardon, Madame, je suis une chouette ! »

Point de vue

— Votre mari est très bien pour son âge.

— Pour le sien peut-être, mais pas pour le mien.

Nous avons reçu :

Almanach agricole de la Suisse romande

et son supplément *l'Agenda aide-mémoire de l'agriculteur* (1 fr. 85) Edit. V. Attinger, Neuchâtel.

Depuis plusieurs années, grâce à de précieuses et compétentes collaborations, l'*Almanach agricole* est devenu le recueil d'importantes actualités agricoles que le paysan peut retrouver tout au long de l'année, au fur et à mesure des nécessités qui se présentent à lui. Un nouvel effort considérable a été effectué cette année, l'Almanach agricole est, en fait, l'Almanach de l'économie nouvelle. Il comprend un agenda aide-mémoire de l'agriculteur au format de poche commode, véritable livre de comptabilité journalière pour la tenue de la ferme.

✝

Les enfants de Mme Antoinette LATHION-DELEZE, *décédée à Nendaz, ainsi que les familles alliées, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.*

ÉTOILE

APRÈS « BLANCHE-NEIGE » VOICI

UNE HISTOIRE MERVEILLEUSE

animée par de vrais personnages

LE MAGICIEN D'OZ

d'après le roman de Franck Baum qui, en Amérique, a fait la joie de millions de lecteurs

DANS CE FILM chacun des délicieux personnages du livre est ressuscité. **DOROTHY,** la petite paysanne, **le bûcheron de fer-blanc, l'épouvantail à moineaux, le lion-peureux et le magicien d'OZ.** C'EST UN MIRACLE DE COULEURS

"LE MAGICIEN D'OZ" enthousiasmera tous ceux qui ont au cœur une éternelle jeunesse. VERS. ORIGINALE, sous titres

CE SOIR LUNDI et MARDI. — Une 2e matinée pour enfants : Dimanche à 17 h.

« Ma petite fille dépérissait... »

« Débile et manquant d'appétit — écrit Mme E. Tené à Lunaguet (Tarn) — ma petite fille dépérissait de jour en jour. J'ai pensé à la Quintonine. Maintenant, ma fille a bon appétit, elle se porte très bien et son teint est frais ». Un flacon de Quintonine, versé dans un litre de vin, vous donne instantanément un litre de puissant vin fortifiant que vous n'avez aucune peine à faire prendre aux enfants, car il est délicieux. Grâce à la Quintonine, les enfants faibles ou simplement fatigués, deviennent vite forts, actifs et pleins de vie. 1 Fr. 95 le flacon. Ttes Phies.

Occasion

A VENDRE

2 cuviers

de 600 litres environ, pouvant servir de déchargeoir.

S'adresser chez Alfred Girard-Rard, Martigny.

PERDU

une bâche

de la Place de Martigny à Branson.

Aviser M. Emile LATTION, meunier, Liddes.

Abonnez-vous au „Confédéré"

VOUS

TROUVEREZ AU MAGASIN DE L'IMPRIMERIE MONTFORT MARTIGNY

La Carte du Monde
La Carte d'Europe
toutes dernières éditions.

LE LIVRE
Arboriculture fruitière moderne
dernière édition.

Confiez toutes vos annonces à

"Publicitas"

HELVÉTIA - VIE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette année de l'„Union Genève", compagnie d'assurances sur la vie, a décidé de modifier la raison sociale de la Compagnie qui sera dorénavant

HELVÉTIA - VIE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Cette modification, qui par ailleurs n'influe en rien sur la nature et le but de notre entreprise, a été décidée pour marquer les rapports étroits existant entre notre Compagnie et l'Helvétia, Société suisse d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, à Zurich.

Agent général pour le canton du Valais :
PAUL GASSER
Av. de la Gare, **SION**
Charles Genetti, inspecteur, **SAXON**

HELVÉTIA-VIE
Cie D'ASSURANCES SUR LA VIE
Le Directeur : *ÆBERHARD.*

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
et sous toutes formes, aux conditions LES PLUS AVANTAGEUSES
avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets.
Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.

Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne
aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.

REPRÉSENTANTS :
à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal
FULLY : M. Marcel Taramarcaz, négociant
LEYTRON : M. Albert Luisier
MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat
ORSIÈRES : M. Louis Rausis, négociant

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire !

Le Germe de Blé stabilisé et irradié
(sous contrôle de l'Institut officiel de l'Etat pour le contrôle des vitamines, à Lausanne)
est en vente chez les **boulangers** et **épiciers** du canton.
Téléph. 2 12/08
Moulin de Sion

ON CHERCHE
de suite une
Jeune FILLE de magasin
pour Martigny
S'adr. au bureau du journal.

Machines à écrire
neuves et d'occasion.
Rubans, Papier carbone.
H. HALLENBARTER, SION

BELLES
Pommes de terre
DE CONSOMMATION et
Carottes potagères
POUR ENCAVAGE
PASSEZ VOS COMMANDES !
Alexis CLAIVAZ
Martigny, tél. 6.13.10

HERNIE
Bandages **1re qualité** élastique ou à ressort. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies.
Rt Michell, spécialiste, 3, Mercerie, **Lausanne.**

PLUMES de poules fines pour duvets, coussins, 5 kg. fr. 10.—. **Poussines** du pays, 3 à 4 mois, la pièce fr. 10.-, 6 mois et prêtes à pondre, fr. 12.-.
Parc Avicole Clément, Lutry

Réclamez partout le Confédéré

Superbe choix d'
Arbres fruitiers
VARIÉTÉS COMMERCIALES — CRÉATION DE VERGERS ET JARDINS FRUITIERS. *Devis. Expertises. Renseignements.*
Pépinières
Roduit Marc & Cie, Leytron
Tél. 4.15.33 Prix courant sur demande

Pour la **RENTRÉE DES CLASSES**
ADRESSEZ-VOUS A LA
Papeterie MONTFORT
MARTIGNY
Serviettes en cuir
Sacs fillettes et garçons
LAROUSSE, trousses
Cartes du Monde, d'Europe
(dernières éditions)

Grand choix en
Sacs de Dames
nouveauté

Lecteurs !
Attention
„LE CONFÉDÉRÉ" n'est l'organe d'aucun groupement économique, d'aucune association privée
Il est la propriété du *Parti* libéral-radical valaisan et défend les intérêts de la collectivité.
SOUTENEZ-LE !

Feuilleton du « CONFEDERE » No 7

LE CŒUR MAGNIFIQUE

ROMAN DE JOCELYNE

Elle mit un doigt sur ses lèvres, un peu intimidée et craintive. Roger lui était sympathique ; davantage même. Elle subissait l'emprise de cette jeunesse dynamique, de cet appétit de vie et de jouissance qui émanait de lui. Quelquefois elle se demandait si elle l'aimait, et elle ne pouvait arriver à se formuler une réponse nette, affirmative. Mais il lui plaisait.

Le type oriental de Dorzan, ce mélange de faciès mongol mitigé de caucasien, sa langueur slave rehaussée de grâce française, lui composaient un attrait bizarre, puissant, compliqué d'inquiétude. Il n'avait rien d'apaisant, au contraire.

Sans savoir pourquoi, lorsqu'il se pencha sur elle, la jeune fille redouta un aveu brusqué, une déclaration prématurée. Elle ne se sentait pas prête pour une modification dans leurs rapports de bonne camaraderie ; elle trouvait dans cette amitié un peu fantasque, constamment chargée d'imprévu, un agrément qu'elle n'avait pas le désir de voir se changer en amour ; du moins pour le moment.

Justement, Artamaroff surgit derrière eux, pipe aux lèvres :

— Ah ! la drôle de carcasse que cette Mistress, gémit-il ; elle viendra demain pour sa première séance de pose, en robe de bal d'époque, du temps de la guerre de Sécession !

— Demande-lui cent mille francs ! ordonna Roger impératif.

— Je n'ai pas l'habitude d'écorcher mes clients ! riposta Michel avec hauteur.

Jeanine, ébahie, murmura :

— Seriez-vous intéressé, Roger ?

Une furtive rougeur apparut sur les pommettes saillantes du jeune homme, colorant le visage bruni par l'air salin. Il protesta :

— J'estime que si l'on a la chance de tomber sur quelque milliardaire, on en doit profiter.

— Fi ! s'écria Jeanine, en voilà un artiste, qui mercantilise son art !

———

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).

Roger lui tendit la main, avec cette souplesse d'acteur sur la scène, qui lui était naturelle.

— Pas d'injures, je vous prie, terrible petit Mentor ! je ne les mérite pas.

Elle ne répondit que par un sourire indulgent.

Il proposa :

— Voulez-vous m'autoriser à vous reconduire un bout de chemin ?

— Nous serons trois, Roger, si cela ne vous ennuie pas ?

— Si cela m'ennuie, par hasard, changerez-vous de programme ?

Très franche, elle assura :

— Cela ne changera rien du tout.

— Qui devez-vous cueillir en route ?

— Ma chère maîtresse de piano, Mademoiselle Leclerc ; je le lui ai promis.

Roger fit la moue :

— Alors je vous abandonne à ses bons soins, si le duo devient trio, cela ne m'intéresse plus.

Il souleva la portière devant la jeune fille.

Artamaroff, qui venait d'enlever sa blouse tachée de couleurs, écarta Dorzan :

— Ote-toi de là, mon vieux ; je dois descendre jusqu'au port ; j'accompagnerai Mademoiselle Bergemont pendant une partie de son trajet.

IV

La tête dans ses mains, prostré dans une attitude de profond accablement, Edouard Bergemont semblait littéralement effondré.

Le bureau auquel il appuyait ses coudes était couvert de papiers épars : lettres, télégrammes, récépissés de valeurs, quittances, livres de comptes, carnets de chèques, bloc-notes rayés de coups de crayon.

Le téléphone portatif, posé de travers dans un équilibre instable, faillit tomber. M. Bergemont le repoussa brutalement. Deux grosses larmes lourdes roulèrent sur les joues creusées d'un sillon vertical, et se perdirent dans la moustache grise.

Jeanine qui entrait s'arrêta, figée, au seuil de la porte. Toute d'élan et de primesaut, ayant vu le visage décomposé de son père, elle courut d'un bond vers lui.

Il ouvrit ses bras sans mot dire, et pleura sur l'épaule de sa fille.

— Papa, Papa, que vous est-il arrivé ?

M. Bergemont hésita. Il leva la tête, et regarda sa fille avec une expression d'intense douleur ; elle tremblait de crainte ; il gémit :

— Jeanine ! Jeanine ! et ne put achever sa phrase tant les sanglots lui nouaient la gorge.

Bouleversée, la jeune fille implora :

— Parlez, je vous en supplie, Père chéri !

Il avoua d'une voix sourde :

— Nous sommes ruinés, ma fille... ruinés sans remède !

Aussitôt Jeanine s'empara du cou de son pere et l'embrassa sur le front à plusieurs reprises, avec fougue. Elle prit une chaise, l'attira près du bureau, et s'assit à côté du vieil homme.

— Expliquez-moi cet affreux malheur, pauvre Papa !

Elle ne pleurait pas. Sa jolie figure crispée, ses lèvres qui frémissaient, trahissaient seules son émotion.

M. Bergemont répondit :

— Je ne te disais pas que mes affaires allaient mal, mon cher trésor, à quoi bon t'inquiéter ?

— J'aurais partagé vos soucis, Père.

— Je préférais t'entendre rire et chanter.

Il soupira et essaya de respirer, comme si un poids trop lourd l'étouffait, il reprit en faisant un grand effort :

— Mes usines en Europe centrale auraient exigé ma visite plus fréquente ; mais je vieillis ; je dois m'accuser de négligence. Les Directeurs en qui j'avais mis ma confiance ont été malhonnêtes !

Un oh ! indigné de sa fille l'interrompit ; il poursuivit néanmoins :

— Ces mauvais serviteurs ont laissé tout péricliter, les dettes s'amasser ; les créanciers sont devenus menaçants. Il a fallu tout vendre à perte pour désarmer leurs exigences. Il ne me reste plus rien... absolument rien, entends-tu, ma pauvre petite ?

Il avait achevé cet aveu d'une haleine, brûlant d'en finir avec l'odieux récit. Jeanine oppressée se taisait ; il murmura d'un ton déchirant :

— Le malheur nous accable, ma fille ; il me semble que je vais devenir fou !

Aussitôt Jeanine se redressa, comme si ces mots lui eussent donné un coup de fouet. Elle se pencha vers le vieillard, et prit ses mains osseuses entre les siennes :

— N'ayez aucun tourment, Père chéri ; je travaillerai, voilà tout !

M. Bergemont eut un sourire de doute :

— Que pourras-tu faire, ma pauvre enfant ?

— Je vais chercher une place de dame de compagnie, de gouvernante, de... vendeuse, s'il le faut !

— A dix-neuf ans, ma pauvre petite et jolie comme tu l'es, te doutes-tu des embûches qui vont se dresser sous tes pas ?

— Je saurai les éviter, Père. Je suis plus vaillante que vous ne le supposez.

— Rien n'a encore mis cette vaillance à l'épreuve, ma fille.

Tendrement, Jeanine baisa près de la tempe les cheveux blancs :

— Soyez tranquille et ayez confiance, Père bien-aimé ; Dieu nous aidera.

***

Le salon de musique de Mlle Leclerc était d'une sobriété éclairante, chaude, accueillante. Il s'agrémentait d'un tapis aux belles couleurs persanes, de rideaux de Jouy vieux rose, de meubles provençaux en bois foncé, amoureusement sculptés par quelque artiste anonyme, et de lampes charmantes faites d'antiques jarres de verre, jadis utilisées pour l'huile du pays.

Il y avait des fleurs partout. Les élèves qui habitaient d'élégantes villas aux luxuriants jardins en apportaient tous les jours.

Mlle Leclerc habitait le premier étage d'une maison de l'Avenue Mirabeau ; toute seule depuis qu'elle avait perdu sa vieille mère.

Le soir venait, porté doucement sur des nuages roses. Par la fenêtre ouverte, la plus haute branche d'un mimosa entrait, comme pour dire bonjour à la musicienne. Les grains d'or se balançaient mollement, d'un air de paresse ; il en tombait quelques-uns sur le parquet. Sur le beau piano à queue se déployaient les gerbes odoriférantes d'une véritable moisson de lilas, aux petites corolles d'un blanc de lait, avec de douces ombres veloutées que caressait un rayon de soleil.

La dernière élève venait de partir. Mlle Leclerc, sa journée de professorat finie, assise devant le clavier docile, se reposait du travail dans la société enivrante de Mozart, de Bach, de Beethoven.

On frappa discrètement à la porte.

— Entrez ! fit la musicienne sans cesser de jouer.

— Ah ! c'est vous, chère petite Jeanine !

Joyeuse, elle se leva. Mlle Leclerc était de taille menue, gracieuse et bien prise. Quoiqu'elle n'eût pas plus de quarante ans, sa chevelure brillante, soignée, était blanche comme la neige. Ce nimbe d'argent s'accordait à merveille avec son teint frais, ses yeux noirs, sa bouche bien dessinée.

Cordialement, elle embrassa son élève, et l'attira près d'elle, sur un divan, au fond du salon.

L'œil perspicace de Mlle Leclerc dévisagea la jeune fille. Elle vit les yeux battus, le cerne bleuâtre qui entourait le beau regard pailleté, le frémissement douloureux des lèvres au coloris de fleur.

— Vous avez quelque chagrin, ma petite Jeanine ?

Aussitôt la jeune fille fondit en larmes. Elle prit dans la poche de son costume tailleur un petit mouchoir de batiste bleue, et tamponna ses paupières, en s'excusant :

— Pardonnez-moi, chère Mademoiselle ! si vous saviez comme j'ai de la peine !

(à suivre)